

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 369 /2022

SOCIETE BUSINESS-FULL-OPPORTUNITY « B.F.O »

Après avoir reçu le contrat du marché n°AON/F/005/MIN/CA/CGPMP/2020, conclu avec le Ministère de la Culture et Arts , pour un montant total hors taxe de francs congolais cent-vingt-un-millions six cent soixante-neuf mille cent nonante six, soixante-six centimes (CDF 121 669 196,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit francs congolais huit cent cinquante-et-un mille six cent quatre-vingt-quatre, trente-sept centimes (CDF 851 684,37).

Fait à Kinshasa, le 05/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i